

<http://ugtg.org/spip.php?article750>



Conflit en Guadeloupe : Interview de Jean Marie NOMERTIN

- Dossier spécial LKP - Interviews -



Date de mise en ligne mercredi 18 février 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Interrogé ce mercredi matin sur RFO, Jean Marie NOMERTIN, secrétaire Général de la CGTG et leader du mouvement LKP est revenu sur les conditions et les conséquences du décès du militant de la CGTG, de LKP et d'Akiyo, dans la nuit du mardi 17 février 2009.

Nous mettons en ligne une rapide retranscription de son intervention.

Interrogé ce mercredi matin sur RFO, Jean Marie NOMERTIN, secrétaire Général de la CGTG et leader du mouvement LKP est revenu sur les conditions et les conséquences du décès du militant de la CGTG, de LKP et d'Akiyo, dans la nuit du mardi 17 février 2009.

Nous venons de nous réunir pour analyser la situation.

Encore une fois nous adressons à la famille de Jacques BINO le courage nécessaire pour faire face à la situation. Deuxièmement nous demandons qu'il y ait une enquête sérieuse qui soit diligentée pour connaître effectivement les tenants et les aboutissants de cette tuerie ; même si on n'a pas encore tous les éléments, on veut explications.

Car, des rapports qui ont été faits par des camarades il y a des zones d'ombre ; donc on se pose des questions : pourquoi on met en avant tout de suite les jeunes sans avoir les éléments pour le faire.

Et, troisièmement, information importante, car Jacques BINO était un fonctionnaire [il travaillait aux Impôts], il n'était pas concerné par les deux cents euros. Et si on arrête le mouvement, on va trahir la cause qu'il a défendue. D'autant plus qu'il est membre d'Akiyo, membre aussi du LKP.

Nous réaffirmons notre mobilisation, et nous disons plus que jamais que l'Etat et le patronat portent l'entière responsabilité du décès aujourd'hui de Jacques BINO et d'autres militants qui sont arrêté et donc de la répression plus largement.

Interrogé sur ce qu'il savait de ce qui s'est passé hier soir, le leader du LKP a répondu :

Les informations que nous avons c'est que premièrement les jeunes ont lancé un appel, on t appelé la police. La police a refusé de venir en disant qu'il y a trois blessés de leur côté, qu'ils préfèrent rester à s'occuper de leur propre corps de métier.

Ensuite le SAMU et les sapeurs pompiers étaient prêts à venir, mais avec l'accord et la présence de la police. Et la police a décidé de dire tout simplement qu'il faut attendre parce qu'ils ont trois blessés. Pendant ce temps, le camarade perdait son sang et mourait...

Nous préférons pour le moment nous en tenir à cela, à ces informations qui nous ont été rapportées, mais nous disons qu'il y a beaucoup de zones d'ombre.

Et on se pose à nouveau la question de savoir pourquoi, rapidement, on a accusé les jeunes. Nous ne disons pas que ce ne sont pas des jeunes ou un autre, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Mais pourquoi les accuser aussi rapidement alors qu'il n'y a pas encore eu d'enquête, que rien n'a encore été fait.

Conflit en Guadeloupe : Interview de Jean Marie NOMERTIN

Nous allons d'abord rendre visite aux parents ; c'est ce qui nous importe le plus. Mais le fait que Jacques était au combat depuis le premier jour, que depuis qu'il est au syndicat il est toujours mobilisé, toujours présent en permanence, nous fait dire que arrêter la lutte aujourd'hui, ce serait capituler et serait contraire à ses idées. Nous venons de prendre la décision avec les camarades réunis de continuer la lutte afin d'imposer au patronat et à l'Etat ce qu'ils ont refusé de faire depuis tantôt, depuis le 20 janvier. Jacques malheureusement a payé le prix, mais nous disons que l'Etat et le patronat portent l'entière responsabilité de la situation.